

field et qui, suivant lui, aurait causé la *résignation* des ministres s'ils n'eussent pas *engendré une querelle* sur un autre sujet !

“ Voilà qui me ramène à la deuxième phase des accusations de M. Wakefield, savoir : que les ex-ministres, prévoyant leur inévitable chute à cause de la perte de la confiance publique, engendrèrent querelle au gouverneur sur le gouvernement responsable. J'ai, dans ma première lettre, cité, quant aux vues du gouverneur sur cette question, des faits généraux qui doivent convaincre toute personne raisonnable qu'une rupture entre Son Excellence et son Conseil était *inévitabile*. M. Wakefield ne peut et n'osera pas nier qu'il fut fait des nominations sans l'avis du Conseil, et que ces nominations étaient “ *préjudiciables à leur influence* ”. Ces faits étant avérés, qu'aurait donc dû faire le Conseil d'après les principes de M. Wakefield ? Sans doute il est très facile à ceux qui sont préjugés de trouver à redire, d'objecter à aucune marche suivie par des personnes qui leur déplaisent. Mais c'est aux hommes sérieux et sincères que j'en appelle de prononcer un jugement impartial. On a dit que le Conseil, au lieu de résigner sur le principe du gouvernement responsable, aurait dû s'appuyer sur un cas particulier. Je pense tout différemment ; et il est important d'observer qu'à la Nouvelle-Ecosse, où les circonstances ont contraint le Conseil à résigner sur un fait particulier, tout le monde sent que la vraie question en litige est la même qu'en Canada, savoir : *s'il y aura ou non un gouvernement de parti*. J'admets volontiers que la marche suivie par l'ex-ministère peut paraître extraordinaire en Angleterre, mais pour cette seule raison que nul ministre anglais ne pourrait jamais être placé dans des circonstances semblables. Si le gouverneur et son ministère eussent agi ensemble cordialement et avec confiance, il s'en serait suivi tout naturellement que la *résignation* n'aurait pu avoir lieu que par suite d'un différend sur quelque point de détail, sur un fait quelconque. Mais Sir Charles Metcalfe avait des vues entièrement différentes de celles de son ministère quant au mode d'administrer le gouvernement ; de là la difficulté dans laquelle ils ont été amenés. Dans de telles circonstances quel parti les ministres pouvaient-ils prendre ? Devaient-ils résigner de suite ? M. Buchanan pense que oui, et les accuse d'avoir sacrifié leurs principes en gardant leurs emplois. M. Wakefield est possiblement de la même opinion. Il ne peut pas y avoir de doute que, si les ministres avaient cru pour un seul instant, comme le pense M. Buchanan, que le gouverneur désirât les forcer à résigner en témoignant un manque de confiance en eux, le moindre avertissement eût été suffisant. Ils n'eurent cependant aucune raison de nourrir une